

Politique environnement de DGA Techniques aérospatiales

La politique environnementale de DGA TA s'appuie sur un système de management environnemental basé sur la norme internationale ISO 14001 V 2015. L'efficacité et la pertinence de ce système de management sont garanties par des revues périodiques de contrôle de conformité aux exigences environnementales et réglementaires.

DGA Techniques aérospatiales s'engage à prévenir et à réduire les impacts environnementaux inhérents à ses activités dans une démarche d'amélioration continue.

Nos engagements

Prévenir tout risque de pollution en se conformant aux exigences légales et réglementaires du domaine environnemental

- Mener des tests de situations d'urgence visant à entretenir notre capacité à gérer des incidents, au regard des analyses environnementales et aspects environnementaux significatifs pour chaque activité du centre.
- Réaliser 100% des contrôles réglementaires en matière de rejets.

Poursuivre notre démarche en matière d'enjeu énergétique et élaborer une stratégie de performance énergétique

- Orienter et piloter les actions retenues au Plan d'Économie d'Énergie Local (PEEL) dans le cadre du Comité Mixte d'Énergie Eau Local (CMEEL) mis en place avec l'USID.
- Orienter et piloter un plan pluriannuel d'actions de réduction de la consommation énergétique incluant les moyens d'essais dans le cadre d'un schéma directeur d'efficacité énergétique des moyens d'essais.

Promouvoir une politique d'achats courants de type écoresponsable et lutter contre le gaspillage

- Privilégier les achats équitables et les organismes respectueux du droit et des conditions de travail.
- Intégrer les critères environnementaux à nos processus d'achat, en incluant des clauses et des exigences environnementales dans les cahiers des charges.
- Maintenir la dématérialisation des actes d'achat.

Valoriser la gestion des déchets en privilégiant la reprise et le recyclage

- Veiller au tri 9 flux pour la valorisation matière.
- Veiller à une valorisation énergétique systématique des OM, et DND qui ne partent pas en filière de recyclage.

Réduire la production de gaz à effet de serre en adaptant nos modes de chauffage et de déplacement

- Programmer l'évolution des systèmes de chauffage en privilégiant les systèmes thermodynamiques et le raccordement au réseau de chauffage urbain.
- Suivre l'indicateur d'utilisation des différents modes de déplacement en mission, privilégier la voie ferrée lors de déplacements inférieurs à 3h00 en train et remplacer au fur et à mesure les véhicules à forte émission de CO2 par des véhicules propres.
- Privilégier les moyens de visioconférence lors de réunions inférieures à une demi-journée nécessitant un déplacement.
- Valoriser les moyens de mobilité douce.

Le comité de direction et les personnels de DGA Techniques aérospatiales s'engagent à agir conformément aux précédentes dispositions et à enrichir régulièrement la présente politique de nouvelles initiatives.

Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement

Tout agent peut obtenir auprès de sa hiérarchie ou de la Division Maîtrise des Risques, des informations complémentaires sur les valeurs et principes contenus dans la Charte Environnement de DGA Techniques aérospatiales. La Charte Environnement de DGA Techniques aérospatiales est en outre disponible sur le serveur ISIPISH. Les partenaires et les personnels extérieurs sont invités à s'inscrire dans les valeurs portées par DGA Techniques aérospatiales. À cet effet, la présente Charte leur est adressée.